

La Promenade du Port-Josselin

Le départ

- Il se fait depuis l'aire de repos des abreuvoirs située à la sortie droite de Lanvallay, sur la RN 2176, en direction de Saint-Piat ou de Dol de Bretagne.

Itinéraire : Grillemont – La Landeboulou - Le Port Josselin – le Saut à la Puce – Chantoiseau – Saint-Piat

Durée : 2 heures 1/2

Le Château de Grillemont

- Il faut prendre un peu plus haut, sur la gauche, la 1^{ère} route vicinale menant à la Landeboulou. Cette voie seconde, depuis l'ancienne métairie du Réhanet, longe la très belle propriété de Grillemont et son château lesquels sont cités, en 1540, comme étant alors la propriété de Mr Gilles Du Fresne, Sieur de Grillemont. La façade orientale de ce château a été probablement fortement modifiée au 17^{ème} siècle (*de nombreux vieux châteaux furent ainsi modifiés dans leur intérieur et dans leur façade afin de pouvoir adapter ces anciennes et nobles constructions à l'architecture nouvelle de ce même siècle*), alors que le derrière de cette noble bâtisse, surplombant la Rance du haut de sa forêt, présente un aspect très différent et beaucoup plus ancien aussi. Deux petites tourelles agrémentent cette façade située près d'un à pic boisé au bas duquel serpente l'ancienne Vieille Rivière, méandre presque asséché de la Rance.

Sur la façade principale, remarquez les Armoiries des Serizay lesquelles se situent au dessus de la cage de l'escalier central (*Écartelé : aux 1 et 4 d'azur à la fleur de lys d'argent en cœur, accompagnée de trois roses d'or, posées 2 et 1; aux 2 et 3 d'argent à trois guidons de gueules*). La famille Serizay, laquelle compte parmi ses enfants un maire de Lanvallay, (la mairie de Lanvallay, dans un acte notarié rédigé dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle, est désignée comme ayant son siège au château de Grillemont) fut propriétaire de ce château dès 1580 et cela par Hardouine Serizay, dite Dame de Grillemont, laquelle est alors citée sur un acte de baptême ; cette noble demeure est toujours, aujourd'hui, le bien de cette très ancienne famille au travers de la personne de madame Aimé, née Le Fer de la Gervinais, descendante Serizay.

La propriété de Grillemont était, jusqu'à hier, très grande puisqu'elle étirait ses terres depuis la Rance jusqu'à la route actuelle RN 2176 englobant, en outre, l'ancienne métairie du Réhanet située en bordure de la route menant à Dol. Les droits de successions et les ventes successives, cependant, ont divisé depuis cet immense domaine lequel reste cependant toujours une très belle propriété. Avant de quitter Grillemont, remarquez, dans une pierre du grand mur lequel délimite et les jardins et le chemin, la date de 1618. Nous pensons que cette date peut correspondre à une période pendant laquelle certains travaux très importants ont été réalisés au château, notamment ceux qui ont eu pour seule raison la transformation de sa façade principale.

Ce château ne se visite pas mais se regarde très bien au travers de la grille de son entrée ; on peut admirer, depuis la Vieille Rivière et au-delà des arbres, la vieille façade et les tourelles de cette belle et ancienne demeure seigneuriale.

Landeboulou

- Sur notre gauche et à l'extrémité de cette noble propriété, un petit chemin tortueux nous permet de redescendre à travers le bois sur la vieille rivière et le port; continuons cependant tout droit, nous arrivons ainsi à la Landeboulou, terre très ancienne aussi.

Cette terre, laquelle aujourd'hui est assise sur la commune de Lanvallay, est probablement citée très tôt dans notre histoire locale et cela dès la seconde moitié du 11^{ème} siècle lors de la fondation du prieuré du Pont de Dinan faite en 1074 par Olivier 1^{er} seigneur de Dinan. En effet, auprès de ce grand seigneur breton est cité, parmi les différents personnages importants alors présents, qu'ils soient religieux ou autres, la présence de Picot de Landa-Boilot. Peut-on faire ici un rapprochement entre ces deux appellations ? (*Landeboulou, Landa Boilot*).

Toujours est-il que la terre dite de la Landeboulou (*ou Lande-Boulou sur certains actes anciens écrits*) comprend, aujourd'hui, un ensemble de petites maisons anciennes dont certaines datent de la seconde moitié du 17^{ème} siècle. Un grand ensemble seigneurial se détache sur la droite, c'est le château dit de la Lande-Boulou, propriété actuelle de madame Wood-House, née de Blaye.

Cet ensemble fut très fortement modifié au 19^{ème} siècle, période pendant laquelle on construisit toute l'aile droite du château. La partie la plus ancienne de ce château est l'aile située à la gauche de cet ensemble, cette aile comprend et l'ancienne entrée principale, aujourd'hui fermée, ainsi que les différents anciens bâtiments ou dépendances tous situés en bordure de la route.

Un grand pigeonnier, assis hier sur cette grande propriété avant que cette dernière soit probablement divisée puis séparée par le prolongement de la route, élève sa tourelle vers le haut du ciel et cela dans l'enceinte d'une jolie cour laquelle contient une très belle ancienne construction (*nous pensons fin 16^{ème} ou début 17^{ème} siècle*), probable bâti externe alors détaché du château originel de la Landeboulou (*ce pigeonnier seigneurial contient à l'intérieur un peu près 400*

boulins, autant d'emplacement pour les pigeons ; on comptabilisait 2 pigeons par hectare de terre, cela donne une surface de 200 hectares de terre seigneuriale pour cette seigneurie soit un carré imaginaire de 2km au carré, le nombre de boulin étant par ce fait proportionnel à l'importance des seigneuries).

Sur le derrière de ce manoir se remarque une tour d'escalier externe à 3 côtés, laquelle présente un très joli aspect s'étirant sur les champs ; une ancienne grande fenêtre, protégée par de forts et vieux barreaux, amplifie encore d'avantage l'aspect seigneurial de cette ancienne et noble bâtisse.

La terre de Lande-Boulou est citée, à la fin du 16^{ème} siècle, comme étant, alors, la propriété de Guillaume Legault (lequel fut nommé procureur et greffier au présidial de Dinan et avocat du roi à Dinan aussi, il fut également l'Econome de l'hôpital de Dinan en 1614) et de Denise Marot Sieur et Dame de la Landeboulou (la Maison de la Rance montre aujourd'hui la pierre tumulaire de Macé Marot, Sieur du Cheminneuf, lequel fut le frère de Denise Marot ci-dessus et le cousin direct de Raoul Marot des Alleux lequel ouvrit les portes fortifiées de Dinan aux troupes armées du roi Henry IV).

Cette terre seigneuriale cependant est citée dès la 1^{ère} moitié du 16^{ème} siècle, en 1533. Le propriétaire de cette terre noble est alors Jehan Guyton né vers 1500 lequel est présent sur l'acte de baptême de Jehanne Guyton, demoiselle de L'Echapt en Léhon ; cet acte est important puisqu'il confirme ainsi la présence, au tout début de ce 16^{ème} siècle, d'une grande famille seigneuriale unie laquelle se partage la propriété de terres très étendues et assises et en Léhon et en Lanvallay.

Cet ensemble de bâtis ne se visite pas mais se regarde depuis le chemin de la Landeboulou.

Le Port Josselin

- Après êtres passés devant l'ancien puits de la Landeboulou situé sur le côté gauche du chemin, laissons à droite le prolongement de la route laquelle remonte vers la ferme du Domaine et descendons sur notre gauche, vers la rivière de Rance où commence un contrebas boisé du plateau Côtissois surplombé de terres cultivées lesquelles, toutes, étendent leurs longueurs en direction de Saint-Piat.

Un mince chemin forestier se présente très tôt sur notre droite et, le prenant, nous descendons alors les yeux pleins d'images vers la rivière de Rance ; nous suivons ensuite l'amorce d'un sous-bois lequel appartient au château de la Landeboulou tout en longeant un grand champ lequel se termine sur notre gauche en étirant sur le bord de l'eau, à jamais assagi, une terre lourde et travaillée. La rivière en cet endroit est très peu profonde et son lit souvent rempli d'herbes hautes et de roseaux. Nous nous enfonçons lentement dans une tiède pénombre.

Des arbres penchés enjambent, dans des courbes échevelées, certains passages rendus de ce fait plus sombres et notre marche devient-elle aussi plus sage et plus prudente. Nos regards découvrent en ces lieux une multitude de troncs cassés ou meurtris lesquels souvent effleurent la rivière laissant ainsi disparaître, dans ces eaux peu profondes, des troubles éphémères lesquels sont autant d'empreintes végétales de tout un monde ici vieillissant et fragile.

La tranquillité pourtant en ce lieu s'inspire et cela quel que soit la saison de l'année pendant laquelle nous nous promenons puisque l'Automne, de ses feuilles jaunies, laissent bruissier nos pas et que le printemps, quant à lui, jeune saison toujours impatiente, motive ses jeunes feuilles colorées à envahir rapidement les branches hier encore dénudées dans l'hiver. L'eau ici est présente et très proche malgré certaines surfaces toujours envasées de la rivière et si ce chemin se révèle parfois être un dédale à poursuivre, il nous faut cependant le continuer pour découvrir, tapis dans ce monde, tous les secrets naturels formant la nature.

Sur l'autre rive de la rivière, aménagée celle-ci, s'étire dans un long tracé une large ligne rectiligne et monocorde ; c'est le chemin de hallage et son cheminement facile lequel amène le promeneur au port du Livet en la Vicomté sur Rance. Au bord de cette rive, l'été il est vrai, il y a souvent beaucoup de monde pour se promener d'un pas léger et tranquille mais, de vous à moi, j'aime mieux ce petit chemin tortueux qui nous offre, au travers de ses détours et de sa solitude, tout un monde tranquille et reposant.

Si le halage longeant Taden ne tarde pas à s'ouvrir sur l'ancien port de la Providence, notre chemin ne tarde pas à déboucher, quant à lui, au port Josselin, ancien passage à gué gallo-romain lequel permettait aux gens de franchir en cet endroit la rivière, aujourd'hui nommée Rance. Le chemin de Letra ou Lestra, (provient du mot *Strada* lequel désignait alors une route construite et entretenue) ancienne voie Romaine sortant au nord-ouest de Corseul, franchissait ici, aux ports de la Providence et de Josselin, les hauteurs proches de Saint-Piat afin de pouvoir relier Corseul à Avranches via la route de Dol et relier aussi Corseul à Rennes via Saint-Pierre de Plesguen (le port Josselin et le port de la Providence sont deux anciens petits ports fluviaux, aujourd'hui disparus, situés alors en vis-à-vis et positionnés en contrebas du bourg de Taden. A l'époque gallo-romaine, les marchandises, transportées par voie de mer depuis Vannes, étaient ici descendues et acheminées depuis ce point de décharge par voie de terre jusqu'à Corseul ou Rennes. Sur la plaine de Taden et au plus près de la rivière, plus de 10 sites gallo-romains ont été dernièrement répertoriés ainsi qu'un petit temple à colonnes jumelées lequel est situé à droite dans le tournant de la descente menant à la cale. Le port Josselin et celui de la Providence furent très probablement précédés par un Vicus ou bourg gallo-romain important établi près de ce passage à gué où une ancre à bateaux, réalisée dans du granit et ayant un poids de 105 kg pour 88cm x 50cm, a été trouvée au siècle dernier. Sachez aussi que la ville de Corseul était également reliée à Rennes par une seconde voie laquelle quittait Corseul au sud-ouest ; cette dernière passait ensuite au derrière du temple de Mars, franchissait la Rance au point géographique de l'actuel Léhon, gravissait les pentes du plateau aujourd'hui Côtissois pour arriver à la hauteur de l'actuel bourg de St-James

en Tressaint. Elle poursuivait ensuite son chemin sur le plateau en passant par la Croix des Chesnuts, puis Saint-Nicolas, le hameau du Gué-Parfond et, une fois rencontré la voie en provenance du Port-Josselin, elle franchissait le point géographique du Meseray afin de se diriger vers Redon, aujourd'hui Rennes, en passant par l'actuel ville de Saint-Pierre de Plesguen).

Le port Josselin n'existe plus et, aujourd'hui, il ne s'offre à notre regard que l'image d'un très grand entonnoir de verdure empli de grandes herbes non maîtrisées et d'arbres tombants aussi. L'ancienne voie de Lestra a été ici entièrement abandonnée et elle se trouve être, depuis, incorporée dans le domaine privatif. Notre commune, hier, a-t-elle été responsable de cet abandon ? Ce chemin très ancien, maintenant effacé par tout ce monde végétal, était encore, à la fin du 19^{ème} siècle, en très grande partie entier et pratiqué.

Le Saut à la Puce

- Il nous faut laisser à notre gauche, après avoir franchit un petit pont de bois fait de traverses et de rondins cloués, ce grand goulee envahi par la nature et au bord duquel, sous plusieurs centimètres de vase, se trouvent être enterrées pour toujours, au plus près de la Rance, les dernières vieilles pierres de l'ancien passage à gué du chemin de Lestra (*ces pierres anciennes furent longtemps martelées par le bétail lequel venait s'abreuver ici; lentement enfoncées dans un sol toujours mou, elles ne sont plus visibles aujourd'hui*).

Laissons donc de ce côté l'avaloir maintenant naturel de cet ancien port et poursuivons notre marche en gravissant dans les bois la continuité de notre chemin lequel se révèle, sur une courte distance heureusement, très pentu et d'un accès relativement difficile. Le sentier cependant ne tarde pas à déboucher, toujours sous la frondaison des arbres, à l'extrémité de champs cultivés et étendus au dessus desquels, toujours, se dessine la couleur du temps. Nous longeons ainsi et les champs et la rivière laquelle se laisse apercevoir dans le contrebas malgré la présence d'un branchage très cousu ; les terres agricoles de Champsguéard apparaissent, puis se sont celles proches des limites de Saint-Piat (*Macé Marot, sieur du Cheminneuf et frère de Denise Marot ci-dessus, Dame de la Landeboulou, était également à la fin du 16^{ème} siècle le Sieur de Champsguéard en Lanvallay. Nous avons ici une famille honorable très importante laquelle était propriétaire, leurs membres réunis, de toute une partie des terres de Lanvallay lesquelles s'étiraient depuis le port de Dinan jusqu'à l'entrée de Saint-Piat, alors en Pleudihen. L'épouse de Macé Marot, Guillemette Rolland, était, quant à elle, la petite-fille de Julien Ferron seigneur du Chesneferron en Calorguen mais également la petite-fille de Bertranne Ferré, Dame de la Garraye. Son père, Roland Roland, sera propriétaire, avec son épouse, de l'ancien château de Lanvallay aujourd'hui disparu lequel était positionné au dessus des Salles, au Rocher*).

Continuons. Nous arrivons maintenant devant une petite terrasse naturelle laquelle est séparée de l'à-pic surplombant la rivière, ici faire attention, par une bordure de buissons épineux. La vue à cet endroit est vraiment magnifique. La Rance étale tout son bleu et son immense lacet d'eau invite tous les regards à le poursuivre dans son long cheminement ; nous nous sommes posés au Saut à la Puce. Nos yeux découvrent ici, tout au loin, la plaine étendue de Taden sur laquelle se dessine, noyés sous la ligne de l'horizon, son église et son haut clocher et un peu plus haut, en amont, on peut apercevoir également l'avancé rocheux de l'Eperon Barrée lequel est assis sur la commune de la Vicomté sur Rance, tout près du bourg du Châtelier (*ce bourg mérite très sincèrement d'être regardé*).

Chantoiseau

- Puis il nous faut prudemment regarder les premières limites de Chantoiseau dans le bas de cette ravine, réserve naturelle partagée entre l'eau et une grande vasière, hier marnière, laquelle formait par sa limite, au 19^{ème} siècle, la Muraille de l'œuvre. On y retirait ici, en outre, certains éléments minéraux nécessaires pour amender les champs. La vue à ce même endroit est vraiment très belle.

C'est aujourd'hui le domaine de l'Oiseau, des canards sauvages et des cormorans dont la noirceur parfois se détache au sommet des pieux de bois lesquels servent à délimiter le passage pour les bateaux, qu'ils soient gros ou petits, la Rance étant en cet endroit toujours peu profonde. La vase est présente dans ces eaux et elle oblige aussi un passage balisé lequel dessine ainsi sur l'eau un long chemin continu en pointillé. Nous poursuivons notre promenade entre les genets et les mauvaises herbes, ces dernières donnent cependant, en été, une variété de couleurs très différentes, propres aux unes et aux autres. Il y a la couleur violette du chardon, le blanc laiteux de la jeune fleur de l'ortie, la couleur jaune beurre qui n'appartient qu'au bouton d'or, bref, tout un ensemble de colories lequel est toujours amplifié et par la lumière du jour, alors souvent ensoleillé, et par la présence ouaté de quelques nuages étirant le ciel.

Au travers de cette chaude couleur, estivale ou automnale, on peut apercevoir l'amorce d'un sous-bois et, en contrebas, la frayère dernièrement réalisée dans l'ancienne marnière afin de permettre une reproduction naturelle des poissons, quels qu'ils soient. Notre marche se continue retrouvant ainsi l'ombre projetée par les arbres et doucement, alors, nous descendons vers la Rance rejoindre l'eau et un vieux moulin posé en Saint-Helen à la frontière de notre commune, Lanvallay.

Comment venir ici sans pousser nos pas jusqu'en Saint-Helen, au derrière de ce moulin aujourd'hui transformé en maison d'habitation ? Le moulin de la Falaise, depuis le milieu du siècle dernier, a arrêté toute son activité professionnelle suite à la réalisation du barrage réalisé alors au port du Livet (*Ce rempart fut réalisé afin d'empêcher la*

remontée des eaux des fortes marées pour amoindrir la violence de certaines inondations. Le maintien de ces eaux fut un obstacle pour le bon fonctionnement de ce moulin lequel intenta une procédure en justice que malheureusement il perdit); on peut se promener maintenant sur son ancienne digue laquelle retenait alors, sur la droite, dans un grand bassin désormais toujours verdoyant, les eaux entreposées par le petit ruisseau de Sainte-Suzanne. Ce dernier prend sa naissance en notre commune et cela à la frontière de la forêt de Coëtquen, à la Mare des Epinettes dans la lande du Mezeray. Il passe au derrière du château de la Vairie, en Lanvallay aussi, puis il traverse le hameau du Gué-Parfond avant de poursuivre sa descente vers le manoir de Bois-Fougères afin de pouvoir rejoindre Saint-Piat, tout près du château de la Guerche. Il abandonne son premier nom au pied de cette ancienne école professionnelle et de la Noë Collet ou Gué Parfond, il devient le ruisseau de Sainte-Suzanne tout en passant sous la RN 2176.

Après le franchissement de la digue du moulin de la Falaise, tourné à gauche sitôt le moulin dépassé, faites 100 mètres et vous arriverez alors dans un tout petit havre de paix ; parmi les roseaux et une barque laissée là tout au long de l'année, se détache une nouvelle perspective de Chantoiseau ; se dessine aussi au fond le halage toujours droit et rectiligne et son long chemin balisé ainsi que la cale de Taden. Revenez ensuite en arrière afin de passer une nouvelle fois sur la digue, aujourd'hui chemin et contournez sur sa droite l'ancien réservoir asséché du moulin.

Saint-Piat

Vous êtes maintenant sur une petite route récemment gravillonnée, sa remontée est calme et légère ; à la sortie de son unique lacet vous passez devant une ancienne maison abandonnée. Il n'y a plus aucune fenêtre, le seuil est sans porte non plus et au travers de ses ouvertures, grands trous béants, on aperçoit dans la pénombre, tapies dans le sombre intérieur, de grandes ronces épineuses accrochées aux pierres de murs depuis longtemps dévêtus.

Sur votre gauche, un chemin apparaît de suite après le tournant ; prenez-le, il va vous mener au travers de la petite forêt de Saint-Piat vous permettant ainsi de rejoindre le ruisseau de Sainte-Suzanne et de suivre partiellement son cour lequel vous approchera au plus près du moulin abandonné de la Becassière. Ce dernier est assis sur les terres privées de son château et ne se visite pas. Revenez ensuite en arrière afin de retrouver le petit chemin gravillonné. La remontée vers Saint-Piat est légèrement poussiéreuse mais qu'importe, vous êtes déjà sur le chemin du retour...

Saint-Piat, bourg posé hier en Pleudihen, aujourd'hui assis en Lanvallay. Son ancienne chapelle n'existe plus, (*En 1835, sur une Ordonnance royale laquelle porte sur l'exercice de la pêche fluviale au profit de l'état, un ordre est donné, ce dernier autorisant l'aliénation des restes de la chapelle de Saint-Piat à la Fabrique de l'église de Lanvallay ; la chapelle est alors présentée comme étant en ruine*) pourtant ce bourg possède sa proche page d'histoire ainsi qu'un ancien manoir devenu ferme et une ancienne ferme noble aussi. Le manoir, (*aujourd'hui peut-être la grande ferme située à gauche, en venant de Lanvallay*), était en 1669 en la possession de deux frères seigneurs, Louis et François Hubert de la Massüe, tous les deux seigneurs de la Massüe et de Saint-Piat et descendant directs d'Hubert de la Massüe né vers 1135 en la paroisse de Saint-Piat.

Hubert de la Massüe naît vers 1135 et il embrasse très tôt la vie religieuse. Aussi, plus tard, est-il nommé Abbé au monastère de Clairemont situé proche de Laval. En 1184, il est choisi pour prendre possession du siège épiscopal de Rennes et, en 1185, on confie à son autorité les sceaux du duché de Bretagne. Le 11 décembre 1198, il meurt et il est ensuite inhumé dans sa cathédrale de Rennes (*sous le règne du roi Richard 1^{er} d'Angleterre, il prend la défense du jeune héritier du duché de Bretagne alors encore enfant, Artur, neveu du roi d'Angleterre, lorsqu'il refuse au roi Richard la garde demandée de son neveu. En 1196, Herbert est choisi parmi les différents évêques de Bretagne afin d'aller demander réparation à Richard pour l'enlèvement de Constance de Bretagne, mère d'Artur, duchesse de Bretagne que le roi retenait prisonnier au château de Saint-Jacques de Beuvron, obtenant ainsi un traité lequel fut jugé acceptable ; le jeune héritier fut nommé, dans la continuité de cet accord, duc de Bretagne avant qu'il soit assassiné sur un ordre donné par son autre oncle, Jean sans Terre roi d'Angleterre, frère héritier du défunt Richard Cœur de Lion.*)

La côte légère terminée, nous débouchons au devant de Saint-Piat. Ici se trouve la grande route laquelle permet de rejoindre Dol de Bretagne depuis Dinan ; nous la laissons cependant de côté et nous passons par la petite esplanade située à notre droite, cette partie étant beaucoup plus sécurisée car non ouverte à la circulation.

Les champs de Bel-air étirent leurs terres à notre droite tout en entourant le débouché de l'ancienne voie romaine de Lestra. Des morceaux de Tegulae (*la tuile romaine*) ont été ici trouvés dans différents champs et l'archéologie aérienne moderne a permis de visualiser l'implantation de plusieurs enclos édifiés très probablement vers le 4^{ème} siècle avant J.C (*l'âge du fer étant relativement géographique, il est naturellement très élastique et donc difficile à asseoir ici. Près de certains de ces enclos, des haches à douilles ont été en outre trouvées. A l'époque de l'âge du fer la notion de l'argent n'existait pas encore et donc la monnaie non plus ; les achats se faisaient par Troc ou échange et pour ce faire, des objets portés en collier autour du cou permettaient de réaliser ces échanges. Ces objets étaient de petites haches dites à douille creuse*). Le chemin de Lestra débouchait en cet endroit et formait ainsi une intersection principale laquelle reliait Corseul, Avranches et Rennes. (*Plusieurs enclos, tous de l'âge du fer, ont été également répertoriés sur la commune de Lanvallay. Trois enclos dont 1 site gallo-romains ont ainsi été répertoriés à Bel-Air puisque l'un est associé à de la Tegulae ; 3 enclos aussi à Pelineuc, 1 enclos à la Ville es Oliviers, 1 établissement romain a été vu également aux Champs Hingant, 1 enclos à Saint-Nicolas, deux enclos quadrangulaires ont été révélés aussi à la Landeboulou et nous même nous avons cette année découvert, près de la voie vicinale reliant et Bois-Fougères et le Mezeray, un site gallo-romain sur lequel nous avons*

trouvé une quantité importante de Tegulae ainsi que des tessons de poterie dont l'un assez beau. Nous devons aussi citer un site important de poterie et de Tégulae trouvées près du ruisseau de Sainte-Suzanne à la Guerche, lequel s'étire sur une surface de 340m x 250 m. Tressaint n'est pas en reste non plus puisque près de l'église ont été trouvés de la tégulae et des fragments d'enduits peints. Au Puits-Harel, à 100 mètres du précédent site, des structures maçonnées ainsi que du mobilier ont été également trouvés. Les sites étant toujours, d'une façon naturelle, réutilisés, certaines constructions gallo-romaines furent ainsi bâties sur l'emplacement d'anciens enclos de l'âge du fer ; cet ainsi que nous pouvons trouver, sur une même surface, et des enclos entremêlés et du mobilier gallo-romain).

L'ancien chemin de Lestra disparaît au-delà de ce croisement routier, effacé par les voies goudronnées et leur bitume noir. Nous parvenons également dans la dernière ligne, presque droite, de notre promenade et nous allons poursuivre aussi notre retour en la direction de la Touche Carcouët pour, arrivés à la hauteur de la ferme de ce nom, tourner sur notre droite afin de rejoindre la Petite Touche. Marchant sur cette petite route de travers, nous devons apercevoir au loin, sur notre droite, une double rangée d'arbres laquelle s'enfonce en direction de notre centre ville. Cette double rangée d'arbres délimite un ancien chemin lequel, hier, parmi tant d'autres, desservait toute une partie du haut plateau côtissois. La plus part de ces chemins ont été avalés par les voies de communications actuelles et, à défaut de l'avoir été par ces dernières, ils ont disparus pour la plus part, effacés soit par le remembrement soit par l'oubli.

Enfin, pour terminer notre promenade, voilà entre ces arbres l'un de nos anciens chemins, presque disparu (*à la mauvaise saison, il peut être inondé par les eaux de pluie*) et notre dernier chemin pour aujourd'hui aussi lequel, en l'empruntant doucement, va nous ramener à notre point de départ : les Abreuvoirs.